

**accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement
de CHF 12'739'000.- pour financer le projet de
modernisation du système d'information des géodonnées
de l'environnement de la DGE (SIGEO)**

du 25 mars 2025

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

vu le projet de décret présenté par le Conseil d'Etat

décrète

Art. 1

¹ Un crédit de CHF 12'739'000.- est accordé au Conseil d'Etat pour financer la mise en œuvre du système d'information des applications géomatiques de la DGE.

Art. 2

¹ Ce montant sera prélevé sur le compte "Dépenses d'investissement" et amorti en 5 ans.

Art. 3

¹ Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret qui est sujet au référendum facultatif.

² Il en publiera le texte et en fixera, par voie d'arrêté, la date d'entrée en vigueur.

Donné, sous le grand sceau de l'Etat, à Lausanne, le 25 mars 2025.

Le président du Grand Conseil:

Le secrétaire général du Grand Conseil:

J.-F. Thuillard

I. Santucci

Date de publication : 8 avril 2025

Délai référendaire : 12 juin 2025